

INTRODUCTION

AU CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

-CECRL-

Le **Cadre européen commun de référence pour les langues** : *Apprendre, Enseigner, Évaluer*, est un document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, qui définit des **niveaux de maîtrise** d'une langue étrangère en fonction de **savoir-faire** dans différents domaines de **compétence**. Ces niveaux constituent actuellement la référence dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues.

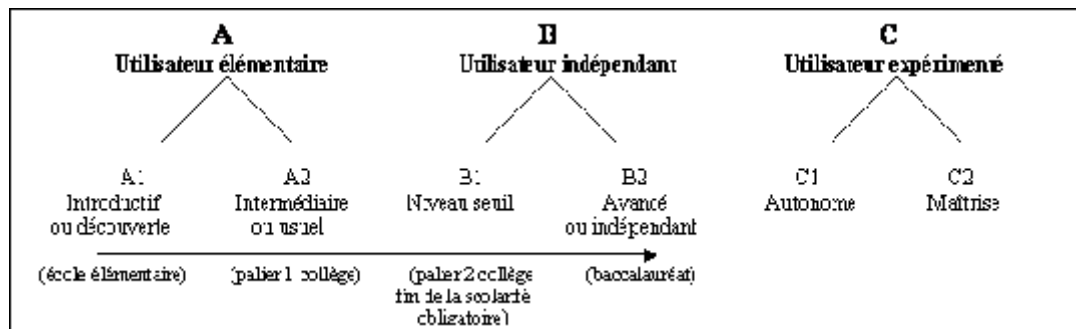
L'innovation principale du CECRL consiste en une **échelle d'évaluation de la maîtrise** d'une langue, indépendante de l'organisme évaluateur, et transposable à n'importe quelle langue, contrairement aux autres systèmes d'évaluation qui sont souvent propres à un pays, voire à un organisme (TOEFL, TOEIC...), et généralement applicables à une seule langue. Pour ces raisons de plus en plus d'organismes évaluateurs alignent leurs échelles d'évaluation sur les niveaux du CECRL, ou pour le moins fournissent une grille de conversion.

Au lycée, la pratique des langues vivantes vise à **développer l'autonomie de l'élève** dans les **activités langagières** suivantes :

- compréhension de l'oral
- compréhension de l'écrit
- expression orale **en continu**
- expression orale **en interaction**

-expression écrite

Le CECRL définit **6 niveaux communs de référence**, appelés également échelle des niveaux du cadre :



Niveau A1 - Niveau Introductif ou Découverte

Mots clés : questions simples, environnement proche et familier.

Acquisition du niveau A1 : L'étudiant peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient...). Il peut répondre au même type de questions. Il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Niveau A2 - Niveau Intermédiaire ou de Survie

Mots clés : descriptions, conversations simples.

Acquisition du niveau A2 : L'étudiant peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles ou familiales, achats, environnement proche, travail). Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Il peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets familiers et habituels ou qui correspondent à des besoins immédiats.

Niveau B1 - Niveau Seuil (Exemple : niveau attendu des étudiants de BTS CI inscrits en LVB)

Mots clés : début d'autonomie ; se débrouiller, exprimer son opinion.

Acquisition du niveau B1 : L'étudiant peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, les loisirs... Il peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue est parlée. Il peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Il peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Niveau B2 - Niveau Avancé ou Indépendant (Exemple : niveau attendu des étudiants de BTS CI inscrits en LVA)

Mots clés : compréhension courante et capacité à converser ; émettre un avis, soutenir systématiquement une argumentation.

Acquisition du niveau B2 : L'étudiant peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance telle qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

Niveau C1 - Niveau Autonome : pour un usage régulier dans des contextes de difficulté raisonnable

Mots clés : s'exprimer spontanément et couramment, assez bonne maîtrise.

Acquisition du niveau C1 : L'étudiant peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que de saisir des significations implicites. Il peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Il peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Il peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Niveau C2 - Niveau Maîtrise

Mots clés : comprendre sans effort, s'exprimer spontanément.

Acquisition du niveau C2 : L'étudiant peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il lit ou entend. Il peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Il peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

NIVEAUX DU CECRL ATTENDUS EN FIN DE CLASSES DES LYCEES

NIVEAUX ATTENDUS EN FIN DE CLASSE DE SECONDE

LANGUE VIVANTE 1	B1	Utilisateur indépendant – niveau seuil
LANGUE VIVANTE 2	A2	Utilisateur élémentaire – niveau intermédiaire
LANGUE VIVANTE 3	A1	Utilisateur élémentaire – niveau introductif

NIVEAUX ATTENDUS EN FIN DE CLASSES DE PREMIERES

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE OU OPTION FACULTATIVE (LV3)	LV1	LV2	LV3
Compréhension de l'oral	B2	B1/B2	A2/B1
Interaction orale	B1/B2	B1	A2
Expression orale	B2	B1/B2	A2/B1
Compréhension de l'écrit	B2	B1/B2	A2/B1
Expression écrite	B2	B1/B2	A2/B1

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (Séries L)	LV1	LV2
Compréhension de l'oral	B2/C1	B2
Interaction orale	B2	B1
Expression orale	C1	B2
Compréhension de l'écrit	C1	B2
Expression écrite	B2	B2

NIVEAUX ATTENDUS EN FIN DE CLASSES DE TERMINALES

LANGUE VIVANTE 1	B2
LANGUE VIVANTE 2	B1/B2
LANGUE VIVANTE 3	A2/B1

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (Séries L)	LV1	LV2
Compréhension de l'oral	B2/C1	B2
Interaction orale	B2	B1
Expression orale	C1	B2
Compréhension de l'écrit	C1	B2
Expression écrite	B2	B2

NIVEAUX DU CECRL ATTENDUS EN FIN DE CLASSES DES BTS TERTIAIRES

LANGUE VIVANTE 1(LVA)	B1	Utilisateur indépendant – niveau seuil
LANGUE VIVANTE 2(LVB)	A2	Utilisateur élémentaire – niveau intermédiaire
LANGUE VIVANTE 3(LVC)	A2	Utilisateur élémentaire – niveau intermédiaire